

**Plan d'actions de Agenda 21 métropolitain (2013-2018) - Version du 11/03/16**

N°	Actions	Mesures	Porteurs actions/mesures	Partenaires potentiels
<b>I. Lutter contre le changement climatique</b>				
<b>I.1. Maîtriser la demande en énergie en augmentant l'efficacité énergétique et la diffusion de pratiques de consommations plus sobres</b>				
1	Evaluer les émissions de gaz à effet de serre du territoire	1. Réaliser et mettre à jour, tous les 3 ans, le bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire	NCA/Agence de la performance énergétique	COMMUNES, directions de NCA
2	Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux et métropolitains	<i>Maîtrise d'ouvrage communes :</i> 1. Réaliser des diagnostics énergétiques et prioriser les interventions 2. Mettre en œuvre des mesures d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments 3. Former les utilisateurs des bâtiments (services et usagers) à l'utilisation rationnelle de l'énergie 4. Valoriser les Certificats d'Economie d'Energie 5. S'engager à signer la Charte Ecowatt <i>Maîtrise d'ouvrage NCA :</i> 6. Réaliser des diagnostics de performance énergétique dans les bâtiments métropolitains 7. Mettre en place un clausier de performance énergétique pour les opérations réalisées dans les bâtiments métropolitains 8. Optimiser l'utilisation des locaux (consommation eau, gaz et électricité)	COMMUNES : Belvédère, Cagnes-sur-Mer, Cap d'Ail, Carros, Clans, Ilonse, Isola, La Bollène-Vésubie, La Tour-sur-Tinée, La Trinité, Lantosque, Marie-sur-Tinée, Nice, Roquebillière, Roure, Saint-Dalmas-le-Selvage, Saint-Etienne-de-Tinée, Saint-Laurent-du-Var, Saint-Martin-Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Utelle, Valdeblore, Venanson, Vence  NCA/Direction des Travaux (6,7,8)	COMMUNES (La Gaude, Saint-Jeannet, Saint-Martin-du-Var), ADEME, Azzura Lights, Cofely, Dalkia, EDF, Fournisseurs énergie, GrDF, Relai départemental bois énergie, Université de Nice Sophia Antipolis, Veolia Eau
3	Développer l'accompagnement des communes et créer une structure spécifique territoriale dédiée à l'énergie	1. Engager une large réflexion en vue d'organiser la gouvernance énergie du territoire : agence locale de l'énergie 2. Créer un groupement de commande pour l'achat de l'énergie 3. Mettre en œuvre une plateforme de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat	NCA/ Agence de la performance énergétique	COMMUNES, ADEME, CMA, GrDF, opérateurs énergétiques, Conseil Régional PACA, Relai départemental bois énergie
4	Mettre en œuvre les démarches d'excellence sur l'énergie, notamment au travers des programmes Cit'ergie pour NCA et AGIR pour les communes	<i>Maîtrise d'ouvrage communes :</i> 1. Mettre en œuvre le programme « AGIR » à : <i>a. Cagnes-sur-Mer,</i> <i>b. Saint-Laurent-du-Var,</i> <i>c. Saint-Martin-Vésubie</i> <i>d. Vence</i> <i>Maîtrise d'ouvrage NCA :</i> 2. Obtenir le label Cit'ergie : Mettre en œuvre et suivre les actions sur une période de 4 ans	COMMUNES : Cagnes-sur-Mer, Saint-Laurent-du-Var, Saint-Martin-Vésubie, Vence  NCA/Agence de la performance énergétique	COMMUNES (Isola), ADEME, représentants des associations de riverains (comité de quartier Cœur de Cagnes), Conseil Régional PACA, Relai départemental bois énergie, FEDER
5	Mettre en œuvre un éclairage public performant et maîtrisé	1. Réaliser un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière à l'échelle de la Métropole 2. Résorber l'éclairage public économe dans les petites communes de moins de 2000 habitants en participant au dispositif de l'ADEME	NCA/ Service Eclairage public et réseaux concédés	ADEME, Groupe Chiroptère de Provence, partenaires du projet PLUS (11 collectivités Territoriales + Réseau LUCI),
6	Favoriser les projets innovants en développant les "Smart Grids"	1. Participer à la mise en œuvre des projets de recherche « Nice Grid » et « Reflexe » (expérimentation sur certains bâtiments de la ville de Nice et de NCA) 2. Développer un cadre de référence Smart Grids compatible applicable à l'ensemble des travaux d'aménagement et de construction de l'EcoCité	NCA/ Agence de la performance énergétique	NCA/ Direction des Travaux, ADEME, Alstom, CCI, CISCO, Département 06, EDF, ErDF, EPA Plaine du Var, ETSI, IBM, Orange, Petrasolar, pôles de compétitivité Cap Energies et SCS, Relai départemental bois énergie, Schneider, Veolia
<b>I.2. Développer l'utilisation des énergies renouvelables</b>				
7	Réaliser un Schéma Directeur de l'Energie	1. Réaliser un Schéma Directeur de l'Energie	NCA/ Agence de la performance énergétique	ADEME, EPA Plaine du Var, bureaux d'étude énergie, Département 06, CCI, EDF, GrDF, Relais départemental bois énergie, bureaux d'études énergie, Veolia Eau, NCA/Mission pour le développement du Moyen Pays et Montagne, Service de l'Assainissement de l'Hydraulique et du Pluvial, Régie Eau d'Azur, Service de l'Eau
8	Développer les projets d'utilisation des énergies renouvelables sur le territoire	<i>Maîtrise d'ouvrage communes :</i> 1. Développer les réseaux de chaleur 2. Pérenniser et améliorer les microcentrales hydroélectriques existantes 3. Construire des micro/pico-centrales hydroélectriques 4. Installer des panneaux solaires et photovoltaïques sur des bâtiments ou des sites communaux neufs ou réhabilités <i>Maîtrise d'ouvrage NCA :</i> 5. Réaliser la mini-centrale hydroélectrique de Roguez sur le réseau d'eau brute	COMMUNES : Isola, La Bollène-Vésubie, Lantosque, Rimplas, Roquebillière, Roubion, Roure, Saint-Dalmas-le-Selvage, Saint-Etienne-de-Tinée, Saint-Laurent-du-Var, Saint Martin-Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Valdeblore, Venanson, Vence  NCA/Agence de la performance énergétique	COMMUNES (Cagnes-sur-Mer), ADEME, AMORCE, ANTEA, Département 06, Côte d'Azur Habitat, Fournisseurs énergie, Relai départemental bois énergie, représentants des associations de riverains (comité de quartier France Prom), Sonitherm, Veolia Eau, NCA/ Mission pour le développement du Moyen Pays et Montagne
9	Optimiser l'unité de valorisation énergétique de l'Ariane dans le cadre du projet ECOPARC // <b>ACTION SUPPRIMEE</b>	1. Clôturer l'étude de faisabilité du projet ECOPARC et engager l'assistance à la mise en œuvre du projet	NCA/Direction de la Collecte et de la Gestion des Déchets	ANTEA, Représentants des associations de riverains, Sonitherm, Veolia Eau
<b>I.3. Poursuivre les efforts vers une mobilité durable</b>				
10	Etendre un réseau structurant et durable de transports en commun	<i>Tramway</i> 1. Construire la ligne de tramway Ouest-Est 2. Etendre la ligne 1 (ligne Nord-Sud avec extension vers l'Est Pasteur) 3. Etudier plusieurs lignes de TCSP (Extension T1 à l'Ariane-La Trinité, Plaine du Var, Saint Augustin/Cagnes-sur-Mer et Cagnes-sur-Mer/Vence) 4. Déployer la démarche développement durable spécifique au tramway pour sa conception et son exploitation (Fonds d'arbitrage carbone, chantiers verts, etc.) <i>Bus</i> 5. Rendre le réseau de bus plus efficient : restructurer le réseau, et améliorer les performances des bus (temps de parcours, régularité, etc.) ainsi que leur efficacité énergétique (Euro 5, EVV, utilisation de biocarburants, etc.) 6. Mettre en place une exploitation durable des bus (recyclage et réutilisation des eaux de lavage, utilisation d'huiles recyclables sur les rails, etc.)	NCA/ Service Tramway (1,2,3,4) NCA/Service Mobilité Durable (5,6)	Etat, Conseil Régional PACA, Département 06, Union Européenne, SACA (société aéroportuaire), EPA Plaine du Var, SYMITAM, Régie Ligne d'azur, associations de riverains (comité de quartier France Prom)

**Plan d'actions de Agenda 21 métropolitain (2013-2018) - Version du 11/03/16**

N°	Actions	Mesures	Porteurs actions/mesures	Partenaires potentiels
11	Développer l'intermodalité et renforcer les pôles gares	1. Soutenir la création du pôle d'échanges de la gare Thiers et du pôle d'échanges multimodal de Saint Augustin 2. Développer les parcs relais 3. Mettre en place une interopérabilité entre les réseaux de transport (billettique, tarification) 4. Développer l'utilisation de nouvelles technologies au service de la mobilité <i>a. Développer le stationnement intelligent</i> <i>b. Développer les systèmes d'information aux voyageurs</i> 5. Organiser les livraisons en ville : étudier leur optimisation et l'implantation d'un centre logistique 6. Développer les systèmes de gestion dynamique (signalisation lumineuse tricolore, panneaux à messages variables, gestion des vitesses de déplacement avec les feux, etc.)	NCA/ Service Mobilité Durable (1,2,3,4b,5), Service de la Circulation (4a,6)	COMMUNES (Nice), CG06, Conseil Régional PACA, Etat, CCI, EPA Plaine du Var, SNCF, RFF, Ports, Chifer Provence, ESCOTA, SYMITAM Veolia, ErDF, SEMIACS, SUDE, VELOWAY, représentants des associations de riverains (comité de quartier France Prom) NCA/Direction circulation; Direction transports, Direction des Systèmes d'Information, Direction de l'Innovation Numérique
12	Favoriser l'utilisation de modes de transports alternatifs en développant notamment l'Auto-partage de véhicules électriques	1. Développer le réseau d'auto-partage Auto Bleue sur le territoire métropolitain 2. Développer le projet d'électromobilité 3. Soutenir l'achat de deux roues électriques des citoyens (Plan Vélo)	NCA/ Service Mobilité Durable	Délégués, Veolia (VENAP - Veolia Environnement Alpes Maritimes), Interparking, Avis, SNCF, Vinci, INRIA, Institut EIFER, ErDF, Ecole des mines de Paris à Sophia Antipolis, représentants des associations de riverains (comité de quartier France Prom)
13	Encourager la pratique du vélo	1. Elaborer un Plan Vélo (2020) : <i>a. Poursuivre l'aménagement de pistes cyclables</i> <i>b. Augmenter l'offre de stationnement pour les vélos</i> <i>c. Créer une maison du vélo sur un ou plusieurs sites</i> <i>d. Poursuivre la campagne de communication et de sensibilisation (guide, carte, etc.)</i> <i>e. Approbation d'une charte vélo</i> 2. Optimiser le dispositif Vélo Bleu sur le territoire métropolitain	NCA/ Service Circulation (1a,b,e), Service Mobilité Durable (1c,d,2)	COMMUNES, Délégués des Vélos Bleus, promoteurs, Département 06, VéloWay, représentants des associations de riverains (comité de quartier France Prom)
14	Diminuer l'impact carbone des déplacements des agents métropolitains avec la mise en œuvre du Plan de Déplacements Administration	1. Encourager l'utilisation des transports en commun 2. Développer le télétravail 3. Développer l'audio-, visio- et web-conférence, notamment dans les échanges entre le Haut-Pays et le littoral 4. Former les agents à l'éco-conduite 5. Mettre en place une gestion économe et exemplaire de la flotte de la Métropole	NCA/Service Mobilité Durable (1), DGA Ressources Humaines (2,4), Direction des Systèmes d'Information (2,3), Service Logistique et rationalisation des implantations (5)	COMMUNES, représentants des associations de riverains (comité de quartier France Prom) NCA/ Direction Eau, Air et Qualité des milieux - Division Développement Durable, Biodiversité, Natura 2000, Direction des Travaux, Direction de la Communication et toutes les directions de NCA
15	Favoriser les déplacements scolaires doux (communaux et intercommunaux)	<i>Maîtrise d'ouvrage communes :</i> 1. Développer les opérations Pédibus	COMMUNES : Cagnes-sur-Mer, Nice, Vence, Villefranche-sur-Mer	COMMUNES (La Gaude, Saint-Jeannet, Saint-Martin-du-Var), Département 06, Conseil Régional PACA, polices municipales, ARBRE, assureurs (MAIF), représentants des associations de riverains (comité de quartier France Prom)

**II. Préserver la biodiversité, les ressources naturelles et les milieux**

**II.1. Préserver la biodiversité et les continuités écologiques, favoriser la nature en ville**

16	Protéger les milieux naturels patrimoniaux, dont ceux inscrits au réseau Natura 2000, et renforcer les continuités écologiques	1. Finaliser le Plan Local de Biodiversité sur NCA et le mettre en œuvre en associant le PNR et le PNM 2. Préserver les sites écologiques Natura 2000 3. Elaborer l'étude de Trame Verte et Bleue (TVB) pour la mise en place d'un maillage écologique sur le territoire, en cohérence avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique 4. Restaurer ou créer des corridors écologiques (champs de captage fleuris, canal des arrosants etc.) 5. Participer à la réflexion avec les acteurs locaux sur la place des grands prédateurs (loup, lynx) dans le maintien de la biodiversité et des activités agro-pastorales 6. Agir pour limiter la pollution lumineuse notamment pour préserver la biodiversité (par exemple : promouvoir la labellisation « villes et villages étoilés » sur le territoire métropolitain, démarche de type trame noire)	NCA/ Service Air, Milieux, Front de mer et Plan d'eau- Division Développement Durable, Biodiversité, Natura 2000	COMMUNES, FEDER, FEADER, organismes membres des comités de pilotage de Natura 2000, associations locales de protection de l'environnement, Association ARBRE, Veolia Eau, Muséum national d'Histoire naturelle, Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur, Parc National du Mercantour, Agence de l'Eau RMC, DREAL PACA, Relai départemental bois énergie, Groupe Chiroptère de Provence , COFOR 06, CDMM, CCI, NCA/Direction Infrastructures et Circulation, Service Planification Urbaine, Service Eclairage public et réseaux concédés
17	Mettre en place une gestion écologique des espaces verts et naturels de NCA, notamment diminuer l'usage de produits phytosanitaires et pratiquer un débroussaillage respectueux de l'environnement	<i>Maîtrise d'ouvrage communes :</i> 1. Privilégier le traitement écologique des espaces verts et naturels communaux et des cimetières (zéro phytosanitaire, désherbage alternatif, protection biologique intégrée), et sensibiliser les agents communaux 2. Réaliser le débroussaillage fait par la commune de façon respectueuse de l'environnement (notamment anticiper les gros travaux de débroussaillage à réaliser en période hivernale, former les agents communaux, sensibiliser les décideurs) 3. Mener des actions de communication et de sensibilisation auprès du public et des acteurs du territoire (réunions publiques d'information, plaquettes, articles dans la revue municipale) 4. Mener des partenariats avec les chambres d'agriculture, des métiers et de commerce afin de sensibiliser les professionnels <i>Maîtrise d'ouvrage NCA :</i> 5. Promouvoir la lutte contre le zéro pesticide sur le territoire, notamment en favorisant les échanges de bonnes pratiques entre les communes 6. Promouvoir la gestion écologique des espaces verts sur le territoire, notamment en établissant un cahier de préconisations (choix des essences à privilégier, etc.) 7. Mener une étude économique de valorisation des déchets verts et élaboration d'un plan d'actions	COMMUNES : Beaulieu-sur-Mer, Cagnes-sur-Mer, Cap d'Ail, Carros, Clans, Eze, Ilonse, Isola, La Trinité, Nice, Roubion, Saint-Etienne-de-Tinée, Saint-Laurent-du-Var, Utelle, Venanson, Vence, Villefranche-sur-Mer  NCA/ Service Air, Milieux, Front de mer et Plan d'eau- Division Développement Durable, Biodiversité, Natura 2000 (5,6), Direction pour le développement du Moyen Pays et Montagne (7)	COMMUNES (La Gaude, La Tour-sur-Tinée, Marie-sur-Tinée, Rimplas, Roure, Saint-Jeannet, Saint-Martin-du-Var, Saint-Martin-Vésubie, SIVOM Val de Banquière), Chambre d'Agriculture, ONF, COFOR 06, ADEME, CMA, FNSEA, CCI, Agence de l'eau RMC, Département 06, Air PACA, ARBRE, coopératives agricoles, jardineries, Veolia Eau, Université de Nice Sophia Antipolis, CNFPT NCA/Direction Eau, Air et Qualité des milieux -Division Air, Bruit, Monitoring Environnemental
18	Développer le patrimoine naturel communal, contribuer à la protection de la faune et de la flore et sensibiliser le public et les acteurs du territoire à la protection de la biodiversité	<i>Maîtrise d'ouvrage communes :</i> 1. Faire un diagnostic du patrimoine naturel communal 2. Créer (ou étendre) des espaces verts publics communaux favorisant la biodiversité, et des parcours biodiversité 3. Valoriser certains milieux urbains délaissés, notamment par la mise en place de prairies fleuries 4. Obtenir le label "villages fleuris" (au moins une fleur) ou similaire pour les villages du Haut-Pays 5. Sensibiliser le public à la biodiversité et à son rôle pour favoriser la nature en ville 6. Mener des actions valorisant les pollinisateurs (abeilles, etc.) 7. Mettre en place des actions de lutte contre les espèces invasives <i>Maîtrise d'ouvrage NCA :</i>	COMMUNES : Beaulieu-sur-Mer, Belvédère, Cagnes-sur-Mer, Cap d'Ail, Carros, Clans, Eze, Ilonse, Isola, La Bollène-Vésubie, La Trinité, Lantosque Marie-sur-Tinée, Nice, Rimplas, Roquebillière, Roure, Saint-Etienne-de-Tinée, Saint-Laurent-du-Var, Saint-Martin-Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Utelle, Valdeblore, Venanson Vence, Villefranche-sur-Mer, SIVOM Val de Banquière	COMMUNES (La Gaude, Saint-Jeannet, Saint-Martin-du-Var), NCA, Chambre d'Agriculture, ADEME, CMA, FNSEA, CCI, Agence de l'eau RMC, Département 06, Alliance Provence, Azzura Lights, ARBRE, Veolia Eau, Université de Nice Sophia Antipolis, ONF, Muséum d'Histoire Naturelle de Nice, Principauté de Monaco, associations de protection des abeilles en partenariat avec le CG06 et les associations locales, coopératives agricoles, jardineries, Syndicat mixte des stations du Mercantour, Syndicat mixte de Roubion, Groupe

Code couleur des actions : Porteur NCA, Porteur Communes, Porteur Communes/NCA

**Plan d'actions de Agenda 21 métropolitain (2013-2018) - Version du 11/03/16**

N°	Actions	Mesures	Porteurs actions/mesures	Partenaires potentiels
		8. Mettre en place un "Plan abeilles" en collaboration avec les communes 9. Préserver la faune et la flore endémique et emblématique, et lutter contre les nuisibles (invasifs et ravageurs) en s'appuyant notamment sur la mobilisation citoyenne 10. Elaborer un film sur le patrimoine naturel de la Métropole et le diffuser auprès des scolaires, des acteurs du territoire et des habitants 11. Valoriser la biodiversité par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) : flashcode, applications smartphone, sentiers d'interprétation numérique, etc. 12. Mettre en place le réseau métropolitain des sentinelles de la nature	NCA/ Service Air, Milieux, Front de mer et Plan d'eau- Division Développement Durable, Biodiversité, Natura 2000	Chiroptère de Provence, COFOR 06, CDMM, AGEFIISA
<b>II.2. Assurer le bon état écologique des eaux et des milieux aquatiques, réduire les prélèvements et harmoniser les modes de gestion et de tarification de l'eau potable et de l'assainissement sur le territoire</b>				
19	Mettre en œuvre des contrats de milieu pour assurer le bon état écologique des eaux et des milieux	1. Animer la démarche de Contrat de Baie d'Azur et suivre la mise en œuvre de son plan d'actions sur 5 ans (2012-2016) 2. Participer aux plans d'actions des contrats de rivière (Paillons, Var, Cagne) 3. Mettre en œuvre le Contrat de Métropole pour une gestion durable des milieux aquatiques	NCA/Service Air, Milieux, Front de mer et Plan d'eau-Division milieux aquatiques (1,2) et Division Milieux aquatiques, Risques (3)	COMMUNES, Services de l'Etat (Préfecture 06, Préfecture maritime, DREAL, Mise 06...), Agence de l'Eau RMC, Conseil Régional PACA, Département 06, Syndicat Intercommunal des Paillons, universitaires, ONF, CDMM, associations (cf. membres du comité de baie et des comités de rivière + porteurs de projets), socioprofessionnels NCA/Service de l'Assainissement, de l'Hydraulique et du Pluvial, Service Air, Milieux, Front de mer et Plan d'eau-Division milieux naturels et Observatoire du Développement Durable
20	Améliorer le traitement des eaux usées sur l'ensemble du territoire	1. Mettre en œuvre les schémas directeurs d'assainissement collectif de la Métropole 2. Elaborer ou actualiser les schémas directeurs d'assainissement collectif de la Métropole 3. Mettre en œuvre le Service Public d'Assainissement Non Collectif : contrôle des systèmes d'assainissement non collectifs 4. Améliorer le traitement et la valorisation des boues des stations d'épuration et des matières de vidange 5. Mettre en place un suivi énergétique des stations d'épuration et des installations de pompage des eaux usées 6. Mettre en place d'une politique tarifaire unique sur l'assainissement 7. Mettre en œuvre la démarche collective EAUX TOP METROPOLE	NCA / Service de l'Assainissement, de l'Hydraulique et du Pluvial	COMMUNES, Agence de l'Eau RMC, ADEME, Département 06, Associations locales de protection de l'environnement, CCI
21	Améliorer le rendement du réseau, garantir la distribution d'une eau potable de bonne qualité, et œuvrer pour l'harmonisation des conditions du service de l'eau sur le territoire métropolitain	1. Mettre en œuvre le plan pluriannuel d'entretien et de travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable pour améliorer le rendement de réseau ; 2. Elaborer un diagnostic des réseaux d'eau potable et établir un programme pluriannuel d'actions pour le Haut-Pays 3. Sécuriser la ressource en eau et garantir une eau potable de bonne qualité sur l'ensemble du territoire 4. Renforcer le réseau de surveillance de la qualité de l'eau prélevée dans la basse vallée du Var 5. Suivre le biseau salé (intrusion saline provenant de la Méditerranée) dans la nappe du Var 6. Supprimer les branchements en plomb du réseau d'eau potable, à mesure de leur identification 7. Harmoniser les tarifs et les conditions du service de l'eau sur le territoire métropolitain 8. Certifier ISO 14001 la direction de l'eau et les services en régie 9. Equiper de compteurs d'eau les usagers du réseau d'eau potable du Haut-Pays 10. Poursuivre la sensibilisation des habitants aux bons usages de l'eau	NCA /Service de l'Eau, Régie Eau d'Azur	Exploitants du réseau (Veolia Eau, Lyonnaise des eaux), CDMM NCA/Service de l'Assainissement, de l'Hydraulique et du Pluvial ; subdivision Tinée, subdivision Vésudie, Agence de l'eau, Département 06, DDTM, ARS
22	Diminuer la consommation d'eau des services communaux	<i>Maîtrise d'ouvrage communes :</i> 1. Développer la gestion centralisée de l'arrosage 2. Mettre en place une radiorelevé pour la gestion des consommations d'eau dans les bâtiments communaux 3. Former et sensibiliser les agents aux économies d'eau <i>Maîtrise d'ouvrage NCA :</i> 4. Former et sensibiliser les agents du service du nettoyage aux économies d'eau	COMMUNES : Beaulieu-sur-Mer, Cagnes-sur-Mer, Carros, Clans, Nice, Roquebillière, St André-de-la-Roche  NCA/Direction de la Propreté	Gestionnaires de l'eau (Véolia eau, Régie de l'eau NCA), CDMM NCA/Service de l'Eau, Régie Eau d'Azur et Direction des Systèmes d'Information, Allo Mairie
<b>II.3. Réduire la production d'ordures ménagères, augmenter le recyclage et garantir l'autonomie de la Métropole dans le traitement des déchets</b>				
23	Élaborer et mettre en œuvre un programme local de prévention des déchets afin de réduire de 7% par habitant leur production d'ici 2014	<i>Maîtrise d'ouvrage communes :</i> 1. Prévenir la production de déchets <i>Maîtrise d'ouvrage NCA :</i> 2. Elaborer le programme local de prévention des déchets 3. Mettre en œuvre le programme local de prévention des déchets	COMMUNES : ? NCA/Direction de la Collecte et de la Gestion des Déchets	Département 06, ADEME, CDMM, Associations de protection de l'environnement, Associations de consommateurs, partenaires privés (grandes surfaces, commerçants, etc.), CHU DE NICE, Observatoire du développement durable, CCI
24	Augmenter les tonnages valorisés matière et réduire les quantités de déchets incinérés	1. Densifier les équipements de collecte (points d'apport volontaire des communes, équipements en bacs jaunes) 2. « Repenser » la collecte sur les communes du Haut-Pays 3. Mettre en conformité le réseau de déchetteries de la Métropole 4. Déployer la redevance spéciale 5. Poursuivre les actions de sensibilisation des ambassadeurs du tri 6. Poursuivre le suivi environnemental et sanitaire mené autour de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de l'Ariane	NCA/ Direction de la Collecte et de la Gestion des Déchets	Université de Nice Sophia Antipolis, Services Communaux, centres opérationnels de collecte, Sonitherm, bailleurs sociaux et syndics, Eco-Emballages, Veolia Eau , CCI
<b>III. Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations</b>				
<b>III.1. Accompagner le public vers l'emploi et lutter contre l'exclusion</b>				
25	Développer l'insertion socioprofessionnelle par l'emploi (PLIE) de NCA et soutenir les autres acteurs de l'emploi sur le territoire	1. Mettre en œuvre le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) 2. Mettre en œuvre le Plan d'actions local pour l'insertion, l'emploi et l'égalité des chances sur la Basse Vallée du Var (BVV) 3. Renforcer la relation avec les entreprises, les organismes de formation et les OPCA (financeurs de formation) 4. Développer des manifestations d'envergure envers l'emploi : forum annuel pour l'emploi, rencontres entreprises, etc. 5. Communiquer sur les dispositifs de droit commun (contrats en alternance, etc.)	NCA/ Service Insertion Emploi	FSE, Etat, Département 06, Conseil Régional PACA, financements privés, CDMM

**Plan d'actions de Agenda 21 métropolitain (2013-2018) - Version du 11/03/16**

N°	Actions	Mesures	Porteurs actions/mesures	Partenaires potentiels
26	Promouvoir et accompagner la mise en œuvre des clauses d'insertion pour la sécurisation des parcours professionnels	1. Evaluer la pertinence de l'intégration des clauses d'insertion dans tous les marchés publics de NCA et ses communes 2. Développer l'activité de la Cellule d'Animation des Clauses d'Insertion (CACI) 3. Maintenir les structures de l'insertion par l'activité économique comme opérateurs principaux auprès des entreprises dans le cadre de leur réponse aux clauses 4. Assurer l'inscription des personnes soit auprès du PLIE, de la Mission Locale ou Pôle emploi	NCA/ Service Insertion Emploi	DIRECCTE, Pôle emploi, les collectivités, Missions locales de Nice, PLIE, CCAS de Nice, Pôle Emploi, Cap Emploi, les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE), les entreprises, les bailleurs sociaux
27	Pour les quartiers en difficulté, mettre en œuvre des projets concernant l'emploi, l'habitat et le cadre de vie, la prévention de la délinquance et la lutte contre les discriminations, la santé et la cohésion sociale	1. Mettre en œuvre les Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) autour de différentes thématiques : habitat et cadre de vie, emploi et développement économique, réussite éducative, prévention de la délinquance et citoyenneté, lutte contre les discriminations, santé 2. Accompagnement du dispositif Zone Franche Urbaine de l'Ariane 3. Suivi de la Mission Locale Communautaire 4. Mise en place d'un observatoire social visant à suivre les évolutions sociales	NCA/ Service Politique de la ville	Etat, Région, Département, CAF, ADAAM, les communes signataires du CUCS : Nice, La Trinité, St André de la Roche, St-Laurent-du-Var, Cagnes sur Mer, Vence, Carros
<b>III.2. Augmenter d'ici 2015 la production de logements sociaux dans le respect des normes environnementales et selon les préconisations du Programme Local de l'Habitat, produire une offre de logements suffisante et répondant aux besoins de toutes les catégories de ménages</b>				
28	Bâtir et rénover les logements sociaux du parc public et promouvoir l'accession sociale à la propriété dans un contexte de développement durable	1. Augmenter l'offre de logements locatifs sociaux du parc public afin de permettre aux ménages du territoire de réaliser leur parcours résidentiels ascensionnel 2. Etablir des règles d'éco-conditionnalité pour l'attribution de subventions pour la rénovation et la construction de logements locatifs sociaux 3. Mettre en œuvre la charte de partenariat Public/Privé en faveur du logement locatif social et de l'accession sociale à la propriété à partir de critères qualitatifs et financiers, et contenant un référentiel de qualité des logements 4. Elaborer un cahier de préconisations environnementales et énergétiques pour les maîtres d'ouvrages publics et privés sur les secteurs ANRU	NCA/ Service du Logement (1,2,3), / Service Renouvellement urbain (4)	COMMUNES, directions de NCA, Etat, Département 06, bailleurs sociaux, promoteurs, architectes, constructeurs immobiliers, BDM, Relai départemental bois énergie, COFOR 06
29	Améliorer la performance énergétique du bâti et lutter contre la précarité énergétique dans le parc privé	1. Répondre à l'objectif national : mettre en œuvre le Contrat Local d'Engagement (CLE) dans le cadre du programme « Habiter Mieux » de lutte contre la précarité énergétique 2. Répondre aux besoins locaux : les dispositifs d'amélioration de l'habitat pour la réhabilitation du parc privé	NCA/ Service du Logement	NCA, ANAH, ADEME, syndicats, propriétaires privés, EDF, GrDF, Département 06, CAF, collectivités, services sociaux, caisses d'assurance retraite et de santé au travail (CARSAT), fournisseurs d'énergie, Mutualisé Sociale Agricole, réseau Procivis (SACICAP), Relai départemental bois énergie, représentants des associations de riverains (comité de quartier Cœur de Cagnes), COFOR 06
30	Améliorer les conditions d'habitat dans le Haut-Pays	1. Intégrer le diagnostic sur les enjeux et les attentes en matière d'habitat dans le PLH 2010-2015 2. Améliorer la capacité de logement des saisonniers 3. Participer à l'amélioration de l'efficacité énergétique pour les propriétaires occupants du parc privé	NCA/ Service du Logement	COMMUNES, ADAAM NCA/Mission pour le développement du Moyen Pays et Montagne
<b>III.3. Aménager la Métropole de façon durable à travers ses documents d'urbanisme et les projets d'aménagement</b>				
31	Créer des quartiers durables dans les quartiers en dispositifs prioritaires de renouvellement urbain	1. Mettre en œuvre le projet de renouvellement urbain (PRU) des Moulins (éco-cité - éco-vallée) à Nice 2. Mettre en œuvre le projet de renouvellement urbain (PRU) de Pasteur à Nice 3. Mettre en œuvre le projet de renouvellement urbain (PRU) de l'Ariane phase I à Nice 4. Mettre en œuvre le projet de renouvellement urbain (PRU) de l'Ariane phase II à Nice 5. Mettre en œuvre le programme national de requalification de l'habitat ancien dégradé (PNRQAD)	NCA/ Service Renouvellement urbain	COMMUNES (projets d'écoquartiers : Cagnes-sur-Mer/La Villette-quartier Saint Jean; Nice/PRU les Moulins-Saint Isidore-Nice-Méridia; Vence/ quartier Chagall, Carros/Eco-quartier Lou Couletas), EPA Plaine du Var, Université de Nice Sophia Antipolis, ADEME, ErDF, GrDF, ANRU, 18 partenaires aux côtés de la Métropole, dont 7 bailleurs sociaux et, notamment, Côte d'Azur Habitat, Relai départemental bois énergie, COFOR 06
32	Développer les opérations d'aménagement et les quartiers durables, notamment via EcoCité et le PADS	1. Accompagner les communes et les différents acteurs dans la mise en œuvre des aménagements et des éco quartiers 2. Mettre en œuvre l'étude de requalification valléenne des 4 cœurs de stations (Isola 2000, Auron, La Colmiane, Roubion) dans le cadre du PADS	NCA/Service de l'Aménagement opérationnel et grands projets (1), Direction pour le développement du Moyen Pays et Montagne(2)	COMMUNES, Syndicat mixte des stations du Mercantour, Syndicat mixte de Roubion, opérateurs privés, Relai départemental bois énergie, GrDF, COFOR 06 NCA /Direction Eau, Air et Qualité des milieux -Division Développement Durable, Biodiversité, Natura 2000, Agence de la performance énergétique
33	Doter le territoire de documents d'urbanisme et de planification ambitieux en termes de développement durable, notamment en y intégrant le Grenelle de l'environnement	1. Elaborer le PLU métropolitain (PLUm)	NCA/ Mission PLUM	COMMUNES, SYMENCA, Syndicat mixte des stations du Mercantour, Syndicat mixte de Roubion, opérateurs privés, Relai départemental bois énergie, GrDF, COFOR 06 NCA /Direction Eau, Air et Qualité des milieux -Division Développement Durable, Biodiversité, Natura 2000, Agence de la performance énergétique
34	Créer des jardins collectifs (familiaux, partagés et solidaires) et des jardins pédagogiques dans les écoles	<i>Maîtrise d'ouvrage communes :</i> 1. Créer des jardins familiaux 2. Créer et soutenir des zones de jardins partagés 3. Réparer les canaux d'arrosage pour remettre en culture des parcelles agricoles et des jardins familiaux <i>Maîtrise d'ouvrage NCA :</i> 4. Faire un état des lieux de la problématique des canaux d'arrosage sur le territoire de la Métropole 5. Promouvoir le développement des jardins familiaux et potagers sur le territoire métropolitain en facilitant les échanges d'expériences entre les communes 6. Créer des vergers et/ou des jardins pilotes	COMMUNES : Belvédère, Cagnes-sur-Mer, Carros, Clans, Eze, Ilonse, La Tour-sur-Tinée, Mairie-sur-Tinée, Nice, Saint-Dalmas-le-Selvage, Saint-Etienne-de-Tinée, Saint Martin-Vesubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Utelle, Valdeblorre, Venanson, Vence, Villefranche-sur-Mer  NCA/ Service Air, Milieux, Front de mer et Plan d'eau- Division Développement Durable, Biodiversité, Natura 2000 (4,5), Mission pour le développement du Moyen Pays et de Montagne (6)	COMMUNES (Isola, Lantosque, Saint Jeannet, Saint Martin - du-Var), Fédération nationale des jardins familiaux, ARBRE, SAFER, bailleurs sociaux, GrDF, NCA/Service de l'Eau, Régie Eau d'Azur
<b>III.4. Promouvoir la solidarité entre les personnes, les générations et les territoires et, positionner la Métropole comme collectivité rayonnante en Europe et en Méditerranée</b>				

Code couleur des actions : Porteur NCA, Porteur Communes, Porteur Communes/NCA

**Plan d'actions de Agenda 21 métropolitain (2013-2018) - Version du 11/03/16**

N°	Actions	Mesures	Porteurs actions/mesures	Partenaires potentiels
35	Agir en faveur de l'intégration des personnes à mobilité réduite	1. Mettre en œuvre le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) sur le territoire métropolitain: 2. Mettre en œuvre le Schéma Directeur d'Accessibilité des transports collectifs 3. Subventionner l'adaptation de logements du parc public et privé suite à une perte d'autonomie de leurs occupants liée à l'âge et/ou au handicap 4. Créer une plateforme logement afin d'adapter l'offre et la demande de logements accessibles	NCA/ Service Circulation (1), Service Mobilité durable (2), Service Logement (3,4)	COMMUNES, Département 06, Conseil Régional PACA, Université de Nice Sophia Antipolis, associations de PMR, SNCF et autres modes de transports (aéroports), Etat, PACT 06, bailleurs sociaux, entreprises délégataires des transports en commun, Maison Départementale des Personnes Handicapées, CCI
36	Développer les projets pour les seniors et les échanges intergénérationnels	1. Développer les projets pour les seniors 2. Organiser des échanges intergénérationnels	COMMUNES : Beaulieu-sur-Mer, Belvédère, Cagnes-sur-Mer, Carros, Eze, La Trinité, Lantosque, Nice, Roquebillière, Vence, Villefranche-sur-Mer, ?	COMMUNES (Falicon, Isola, Saint-Jeannet, Saint Martin du Var, SIVOM Val de Banquière, CCAS de Nice, CCAS de la Trinité, Associations dédiées aux personnes âgées, Association "lire et faire lire", ARBRE, CDMM
37	Développer la coopération européenne et décentralisée	1. Participer à des réseaux de coopération de villes européennes et méditerranéennes pour bénéficier de leur influence auprès des institutions et des bailleurs de fonds : EUROMED, EUROCITIES, MOT, AVITEM, AMGVF-ACUF, Charte de Malaga 2. Participer à des réseaux de coopération institutionnelle : coopération avec la ville de Gênes (Italie), Coopération avec les villes de Jdeid et Bourj Hammoud (Liban), de Sousse (Tunisie) et de Thessalonique (Grèce) 3. Participer à des projets de coopération européenne et méditerranéenne : MED-3R, Instant Mobility, PLUS, ShMILE 2, MoS24, ALIRHYS, REPUBLIC MED, URBAN EMPATHY, CITY OPT, etc.	Direction des relations publiques (1-EUROMED,,2) ; Service Financements européens et partenariats financiers (1-EUROCITIES, MOT, AVITEM, AMGVF-ACUF, Charte de Malaga,3- en collaboration avec les directions opérationnelles)	Autorités locales en Europe et en Méditerranée, Acteurs publics et privés en Europe et en Méditerranée (Relai départemental bois énergie, COFOR 06, etc.), Réseaux et associations nationales et européennes (CDMM, etc.), Institutions européennes, directions de NCA
<b>IV. Agir pour la qualité de vie et l'épanouissement de tous les êtres vivants</b>				
<b>IV.1. Développer l'accès pour tous à la culture, aux sports, aux loisirs, à la santé et aux modes de garde</b>				
38	Répondre aux besoins en termes de garde d'enfants	1. Analyser les besoins par la réalisation d'un diagnostic de l'offre et de la demande en matière d'accueil Petite Enfance 2. Augmenter le nombre de places d'accueil pour la garde d'enfants par notamment la création de nouvelles structures et l'extension ou la rénovation de celles déjà existantes 3. Développer de nouveaux partenariats par la création de crèches mixtes Ville/Entreprises et continuer à soutenir les associations gestionnaires de crèches 4. Mettre en place une aide financière pour les familles qui ont recours à une assistante maternelle privée 5. Former le personnel de la petite enfance, notamment pour l'accueil des enfants handicapés (professionnalisation)	COMMUNES : Cagnes-sur-Mer, Carros, Clans, Lantosque, Nice, Saint-Etienne-de-Tinée, Saint-Sauveur-sur-Tinée	COMMUNES (Belvédère, Isola, La Gaude, Marie-sur-Tinée, Saint-Jeannet, SIVOM Val de Banquière), CAF, Ministère de la jeunesse et des sports, Département 06, Université de Nice Sophia Antipolis, Associations locales, entreprises privées locales
39	Développer les projets culturels et favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture	1. Mettre en place des projets culturels 2. Mettre en place un passeport patrimoine ou équivalent, permettant l'accès à un tarif préférentiel ou gratuit aux concerts, spectacles et musées 3. Mettre en place des opérations de découverte de la culture (journées portes ouvertes pour le grand public, journées spécifiques pour les enfants, etc.)	COMMUNES : Belvédère, Carros, Clans, Eze, Nice	COMMUNES (Saint-Jeannet), NCA, Rectorat, Théâtre national, Opéra, Conservatoire de région, musées, Association Lou SAVEL, Syndicat des Hôteliers de Nice Côte d'Azur, Veolia Eau
40	Mutualiser les équipements sportifs et culturels intercommunaux existants	1. Créer de nouveaux complexes sportifs, culturels et de santé, et rénover ou étendre les bâtiments existant 2. Mettre en place des navettes afin d'optimiser l'utilisation et mutualiser les équipements sportifs (tennis, stade football, piscine) 3. Réfléchir à la mise en place d'un transport collectif pour le Haut-Pays pour les grands événements (Ex : billet mixte bus-match ou bus-opéra)	COMMUNES : Belvédère, Cagnes-sur-Mer, Carros, Clans, Ilonse, Isola, La Bollène-Vésubie, La Tour-sur-Tinée, Nice, Rimplas, Roquebillière, Roubion, Roure, Saint-Dalmas-le-Selvage, Saint-Etienne-de-Tinée, Saint Martin-Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Utelle, Valdeblore, Venanson	COMMUNES (Belvédère, La Gaude, Marie-sur-Tinée, Saint-Jeannet, Saint-Martin-du-Var), NCA, Ministère de la jeunesse et des sports, Département 06, Conseil Régional PACA, Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Ministère de la cohésion sociale
<b>IV.2. Lutter contre le bruit, améliorer la qualité de l'air et la propreté</b>				
41	Mettre en œuvre les 50 actions du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) pour réduire le bruit des infrastructures de transports terrestres, et créer des zones à paysage sonore agréable (zones calmes)	1. Créer un observatoire du bruit (Auditorium) avec déploiement de balises fixes et mobiles sur le territoire (composante "bruit" du monitoring urbain environnemental général) 2. Réduire le nombre de points noirs du bruit et le nombre de personnes exposées à des bruits supérieurs aux recommandations européennes 3. Mettre en place des équipements permettant de limiter le bruit (enrobés acoustiques, murs antibruit, etc.) 4. Développer les mesures de prévention du PPBE, notamment : réduction de la vitesse en ville, ondes vertes modérantes, piétonisations, ralentisseurs, réduction de la largeur de chaussées, renforcement des contrôles des deux-roues bruyants 5. Mettre à jour la cartographie stratégique du bruit de NCA et ses indicateurs, ainsi que le classement sonore des voies en lien avec la DDTM 06 6. Participer aux révisions du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) et du Plan de Gêne Sonore (PGS) ainsi qu'aux actions de la charte pour l'environnement de l'aéroport de Nice (notamment sur le parking KILO et les vols de nuit) 7. Identifier, protéger ou créer des zones de calme et/ou à paysage sonore agréable (aménagements de voirie et d'espaces publics, espaces verts, etc.) et fixer ces zones avec des panneaux d'information 8. Protéger les zones calmes existantes	NCA/ Service Air, Milieux, Front de mer et Plan d'eau -Division Air, Bruit et Monitoring Environnemental	COMMUNES, comités de quartier, ADEME, DDTM, Acouité, AirPACA, Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit, Police nationale et Police Municipale, Conseils de Quartiers Nice, services de l'Etat, Ministère de l'environnement, associations, Représentants des associations de riverains, ESCOTA, RFF, Département 06, SACA (aéroport), CCI (port), ACNUSA, DGAC NCA/ Service Renouvellement urbain et politiques de la ville - Division politique de la ville et de la cohésion sociale, PAPN, Service Circulation, Direction des Espaces Verts de la ville de Nice, Service Mobilité durable
42	Lutter contre les bruits de voisinage	1. Renforcer les mesures de contrôle (arrêtés de police en fonction des spécificités des communes, constitution d'une équipe de surveillance dédiée à cette problématique) des établissements diffusant de la musique amplifiée, des entreprises ayant une activité bruyante, des ICPE, etc 2. Réduire le bruit des activités de la commune (opérations de nettoyage, entretien des espaces verts, etc.) 3. Informer et sensibiliser le public à la problématique du bruit (plaquette à l'attention des citoyens, sensibilisation des scolaires, des services et des citoyens par des organismes professionnels)	COMMUNES : Cagnes-sur-Mer, La Trinité, Nice, Villefranche-sur-Mer, St André-de-la-Roche	COMMUNES (Beaulieu-sur-Mer, La Gaude, Saint-Jeannet), NCA/Direction Eau, Air et Qualité des milieux -Division Air, Bruit et Monitoring Environnemental (Observatoire du bruit), industriels, artisans, commerçants, grandes enseignes de distribution, transporteurs, établissements recevant du public
43	Améliorer la qualité de l'air	1. Renforcer la surveillance de la qualité de l'air avec l'association Air PACA agréée par l'Etat, notamment avec une augmentation du nombre de stations de mesures 2. Elaborer et mettre en œuvre le Plan d'actions métropolitain pour l'amélioration de la qualité de l'air (PAMAQA) en rapport avec le Plan de Protection de l'Atmosphère des Alpes-Maritimes 3. Poursuivre le dispositif annuel d'information des publics sensibles lors des pics de pollution 4. Participer au Plan de Protection de l'Atmosphère 06 (PPA06) en tant que pilote de certaines actions	NCA/ Service Air, Milieux, Front de mer et Plan d'eau - Division Air, Bruit et Monitoring Environnemental	COMMUNES, Air PACA (pour les capteurs), ADEME, Département 06, Comités de quartier, Etat, Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit, Police Nationale et Municipale, Ministère, EPA Plaine du Var, Représentants des associations de riverains, SONITHERM, cimentiers, industries, CCI, SACA (aéroport de Nice), ESCOTA, Relai départemental bois énergie, COFOR 06, NCA/ Direction de la Collecte et de la Gestion des Déchets, Observatoire du Développement Durable

Code couleur des actions : Porteur NCA, Porteur Communes, Porteur Communes/NCA

**Plan d'actions de Agenda 21 métropolitain (2013-2018) - Version du 11/03/16**

N°	Actions	Mesures	Porteurs actions/mesures	Partenaires potentiels
44	Améliorer la gestion du réseau routier	1. Réalisation d'un Schéma Directeur Routier 2. Créer, renforcer et rénover les routes et la voirie de façon durable (enrobés acoustiques, enrobés moins polluants (enrobés tièdes), récupération d'enrobés, retraitement des matériaux sur place, promotion de techniques minces, réutilisation de déchets (mâchefer en remblai routier) : projet voie des 40 mètres et canal des arrosants 3. Elaboration d'un observatoire de la circulation sur le réseau routier structurant la Métropole 4. Etendre l'entretien des routes sans produits phytosanitaires à l'ensemble des communes de la Métropole	NCA/ Service maîtrise d'ouvrage et modernisation (1) Direction Infrastructures et circulation (2); Subdivisions métropolitaines (2,4), Service Circulation (3), Direction de la Propreté (4)	COMMUNES
45	Agir pour la propreté urbaine	1. Renforcer l'action de la Force Rapide d'Action Propreté (FRAP) 2. Mettre en place des "opérations oxygène" (prestations approfondies de nettoyage où interviennent simultanément plusieurs services et qui permettent de remettre à niveau un quartier dégradé par les incivismes) 3. Renouveler le mobilier urbain : corbeilles, cendriers, distributeurs de sachets canins 4. Diffuser le manuel du parfait éco-citoyen, le Code de la Rue, afin de promouvoir la propreté de la ville	NCA /Direction de la Propreté	COMMUNES (Nice) NCA/Aillô Mairies, Direction de la Collecte et de la Gestion des Déchets, Direction de la Communication
<b>IV.3. Contribuer à la prévention des risques naturels et technologiques</b>				
46	Gérer et réduire les risques	1. Réaliser des travaux de mise en sécurité de certains secteurs à enjeux forts édifiés dans le cadre des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) (PAPI Var (1 et 2), PAPI Paillons, PAPI Cagne et Malvan) 2. Réaliser la cartographie des vallons et des canons sur l'ensemble du territoire métropolitain 3. Mettre en place un programme de gestion sur le Magnan 4. Prévenir les risques naturels sur l'ensemble du territoire et centraliser le suivi et la concertation avec l'Etat et les communes dans la mise en place des plans de prévention des risques et leur intégration dans les documents d'urbanisme 5. Suivre la mise en œuvre d'une stratégie globale dans le cadre de la directive inondation 6. Assister les communes dans l'élaboration des démarches réglementaires dans le cadre de la prévention des risques 7. Mettre en place une plateforme logicielle d'hypervision urbaine dans le cadre du projet PRD4	NCA/ Service de l'assainissement, de l'hydraulique et du pluvial (1,2,3,4), Service Air, Milieux, Front de mer et Plan d'eau-Division milieux aquatiques et risques (5,6), Direction Prévention et gestion des risques (6,7)	COMMUNES, Département 06, Etat (DDTM et DREAL), ONF-RTM, Syndicat Intercommunal des Paillons, EPA Plaine du Var, COFOR 06, CCI NCA/Direction Eau, Air et Qualité des milieux - Service de l'assainissement de l'hydraulique et du pluvial, DGA Economie, innovation, emploi et international
<b>IV.4. Améliorer la connaissance et la surveillance des paramètres environnementaux</b>				
47	Développer l'Observatoire du Développement Durable et créer une plateforme de diffusion des informations auprès du public	1. Développer les outils de l'Observatoire du Développement Durable : 2. Pérenniser la démarche qualité de l'Observatoire du Développement Durable pour le maintien de son accréditation COFRAC et des agréments des ministères de l'environnement et de la santé pour son activité laboratoire 3. Développer les démarches et les études de suivi et de contrôle en faveur de la santé et de l'environnement	NCA/ Observatoire du développement durable	COMMUNES, Etat, Département 06, universités, laboratoires de recherche, ARBRE, Producteurs de données, Syndicat des Hôteliers de Nice Côte d'Azur, ECOMER, IMREDD, INRA, CHU de Nice, Air PACA, Acoucité NCA/Service Air, Milieux, Front de mer et Plan d'eau-Division Air, Bruit et Monitoring Environnemental, Direction de la Collecte et de la Gestion des Déchets
48	Développer le Monitoring Urbain avec la mesure en temps réel de paramètres environnementaux du territoire	1. Etendre le dispositif expérimental de Cagnes-sur-Mer au périmètre de l'EcoCité Plaine du Var, voire à d'autres secteurs de la Métropole	NCA/Service Air, Milieux, Front de mer et Plan d'eau- Division Air, Bruit et Monitoring Environnemental	COMMUNES (Cagnes-sur-Mer, Nice), universités, laboratoires de recherche, CSTB, Orange, Veolia environnement, IBM, M2O City, SEMIACS, CISCO, Acoucité, AirPACA, EPA Plaine du Var, NCA/Direction de l'Innovation Numérique,
<b>V. Dynamiser le développement du territoire et de la collectivité suivant des modes de production et de consommation responsables</b>				
<b>V.1. Développer la croissance verte, soutenir la recherche et l'enseignement supérieur sur le développement durable, notamment dans l'Eco-Vallée</b>				
49	Concentrer et développer l'enseignement supérieur, la recherche et les filières de formation au développement durable au service des besoins des entreprises du territoire	1. Soutenir le développement de l'Institut Méditerranéen des Risques de l'Environnement et du Développement Durable (IMREDD) 2. Soutenir la Fondation UNICE de l'Université de Nice-Sophia Antipolis 3. Soutenir l'école de management EDHEC Business School, et son campus académique spécialisé sur la filière économie financière 4. Coordonner le programme EcoCité ville d'avenir 5. Impulser la démarche Innovation Santé et Sylver Economy 6. Développer la filière des métiers de la montagne en lien avec le développement durable 7. Participer au projet de recherche FULL SPECTRUM pour produire biocarburants et matières premières de demain à partir de micro-algues	NCA/ Direction de l'Enseignement supérieur, recherche et nouvelles filières (1 à 6), Direction pour le développement du Moyen Pays et de Montagne (7), Service Air, Milieux, Front de mer et Plan d'eau- Division milieux aquatiques (8)	Université de Nice-Sophia Antipolis, Fondation UNICE, organismes de recherche publique (CNRS, INRIA, INRA,...), EPA Plaine du Var, Département 06, ADEME, DDTE, pôles de compétitivité, chambres consulaires, entreprises partenaires (ACRI,...), IMREDD, EDHEC, Lycée de la Montagne (Valdeblore), partenaires du projet GREENSTARS (Académiques : INRA, INRIA, Universités Montpellier 2, Pierre et Marie Curie, CNRS. Pôles de compétitivité : Pôle mer PACA, Trimatec, IAR. Industriels : Veolia, Roquette, Nasqueo, Rhodia, GDF SUEZ (Cie du Vent) Aba, Envolution, Bioal Gostral, Green sea), CCI NCA/ Observatoire du développement durable
50	Favoriser l'accueil et la création d'entreprises, notamment d'entreprises innovantes dans les domaines de la santé, la mobilité, l'autonomie énergétique, les risques, la smart city	1. Développer les pépinières d'entreprise Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation (CEEI) et Santé-Delvalle, et créer un hôtel d'entreprises métropolitain 2. Soutenir les associations qui œuvrent dans le domaine de la création et d'accompagnement d'entreprises 3. Attirer et installer de nouveaux investisseurs sur le territoire grâce à l'action de l'agence de développement Team Côte d'Azur soutenu par la Métropole 4. Favoriser le développement territorial des entreprises au travers des pôles de compétitivité : Solutions Communicantes Sécurisées, PASS, EUROBIOMED, RISQUES, PEGASE, CAPENERGIES, MER PACA 5. Mettre en œuvre la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territorialisée sur la Plaine du Var 6. Mettre en œuvre la convention entre NCA et la chambre des métiers pour la transmission d'entreprises dans le Haut-Pays	NCA/ Direction développement économique et emploi	EcoCité, CCI, incubateurs et pépinières, entreprises TPE/PME, pôles de compétitivité, acteurs de la création d'entreprises, Azzura Lights, Team Côte d'Azur, EPA Plaine du Var
<b>V.2. Favoriser le développement économique local des territoires</b>				
51	Développer l'offre foncière et immobilière répondant aux besoins des entreprises et améliorer la fonctionnalité des sites économiques existants	1. Favoriser le développement de parcs d'affaires ou de quartiers économiques technopolitains, dans le cadre du schéma d'accueil des entreprises, s'appuyant sur l'opération d'intérêt national 2. Soutenir l'aménagement d'établissements commerciaux de plus de 400 m2 au niveau de la Commission départementale d'aménagement commercial 3. Mettre en place de nouvelles zones d'activités dédiées et sites d'accueil 4. Mettre en place un plan d'actions et de gestion pour améliorer le fonctionnement des zones d'activité actuelles	NCA/ Direction développement économique et emploi	COMMUNES, EPA Plaine du Var, Département 06, Chambres consulaires, structures gestionnaires des ZAE, clubs et associations d'entreprises, CCI NCA /Direction Aménagement opérationnel et grands projets, Direction Planification urbaine, Direction du Foncier, Direction Gestion du patrimoine, Direction Proximité

Code couleur des actions : Porteur NCA, Porteur Communes, Porteur Communes/NCA

**Plan d'actions de Agenda 21 métropolitain (2013-2018) - Version du 11/03/16**

N°	Actions	Mesures	Porteurs actions/mesures	Partenaires potentiels
		5. Engager une démarche visant à la densification de ZAE (Carros, St Estève) 6. Acquérir du foncier à vocation économique		
52	Mettre l'innovation numérique au service du développement économique du territoire	1. Déployer le très haut débit sur le territoire métropolitain 2. Mettre en place une stratégie de déploiement, de mise en relation, de supervision et de gestion optimisée de tous réseaux de capteurs relatifs au fonctionnement du territoire 3. Mettre en place une stratégie de création d'un entrepôt de données métropolitaines 4. Mettre en place une stratégie de développement de plateformes de services et usages 5. Développer la mise en place des services NFC "sans contact" sur le territoire 6. Amplifier l'écosystème Métropolitain de l'innovation par le biais du « Centre d'Excellence Ville Intelligente » (CENTREX)	NCA/ Direction Innovation Numérique et Centre d'excellence (1, 2, 3, 4), Direction des Systèmes d'Information (5), CENTREX (6)	Opérateurs, Département 06, Conseil Régional PACA, Comptoir des Signaux, CISCO, IBM, Schneider, Veolia, ErDF. Semiacs, SUDE, VELOWAY, Orange, Thales, Association européenne du payez mobile, Association française du sans contact mobile, Forum des services mobiles sans contact, crédit mutuel-CIC, BNP Paribas, Telecom Valley, FING, CRT Malraux NCA/Service Circulation, Service Mobilité durable, Direction de la Communication, Direction des Systèmes d'Information
53	Promouvoir la marque "Ports d'Azur"	1. Certifier tous les ports selon le référentiel européen "Ports Propres" 2. Promouvoir le développement durable de la capacité d'accueil et de l'activité économique portuaire 3. Intégrer des critères énergétiques dans les Délégations de Service Public des ports 4. Mettre en œuvre la convention pour la promotion des énergies bleues et l'utilisation du voilier zéro CO <sub>2</sub>	NCA/ Service de la Gestion des Activités Portuaires et Maritimes	Délégués des « Ports d'Azur », Commissariat aux Energies Atomiques et Alternatives, autres directions de NCA (environnement, etc.)
54	Assurer une gestion durable des forêts	<i>Maîtrise d'ouvrage communes :</i> 1. Gérer de façon durable les forêts communales et développer la filière bois <i>Maîtrise d'ouvrage NCA :</i> 1. Elaborer une charte forestière métropolitaine 2. Mettre en œuvre la charte forestière métropolitaine 4. Dynamiser la filière bois-énergie 5. Définir des préconisations pour gérer de façon écologique la forêt afin de développer la biodiversité (ouverture de milieux, arbres sénescents, débroussaillage écologique, etc.)	COMMUNES : Belvédère, Clans, Ilonse, La Bollène-Vésubie, Marie-sur-Tinée, Saint-Martin-Vésubie, Valdeblore  NCA/Direction pour le développement du Moyen Pays et Montagne (2,3 sur le volet économique, 4), Service Air, Milieux, Front de mer et Plan d'eau- Division Développement Durable, Biodiversité, Natura 2000 (2,3 sur le volet biodiversité, 5)	COMMUNES, COFOR 06, ONF, FORCE 06, Département 06, FIBOIS06, CRPF, Coopérative Provence Forêt, Fibre Sud, DDTM, DRAAF, Parc National du Mercantour, Relai départemental bois énergie, Groupe Chiroptère de Provence, CDMM, CCI
55	Promouvoir le tourisme durable sur le patrimoine de NCA, allant du littoral au Haut-Pays, et notamment sur les stations de ski	1. Diversifier les activités hiver et été du Haut-Pays 2. Elaborer un schéma métropolitain d'itinérance et d'hébergement avec un plan d'actions afférent 3. Mettre en place des outils de promotion du territoire du Haut-Pays avec un maillage de la connaissance inter-villages ainsi que des stations autour de la marque Blanc d'Azur 4. Développer l'Éco-tourisme avec la promotion de l'Ecolabel pour les services d'hébergement touristique en Méditerranée via la participation au programme européen de coopération transfrontalière SHMILE 2 5. Participer à la création d'un observatoire économique du tourisme	Direction pour le développement du Moyen Pays et de Montagne (1,2,3), Service Promotion du territoire (4,5)	COMMUNES, Syndicat mixte des stations du Mercantour, Syndicat mixte de Roubion, Parc National du Mercantour, partenaires du projet SHMILE 2, CCI, Comité Régional du Tourisme Riviera Côte d'Azur, Office du Tourisme et des Congrès de Nice, les autres offices du tourisme du territoire, certains hébergeurs du territoire, syndicat des hôteliers NCA CDMM NCA/Direction de la Communication, Direction Eau, Air et Qualité des milieux
<b>V.3. Soutenir l'agriculture et l'élevage locaux et promouvoir l'agriculture biologique et raisonnée, notamment dans les cantines scolaires</b>				
56	Dynamiser et rendre plus durables les Marchés d'Intérêt Nationaux (MIN) d'Azur	1. Mettre en place la plateforme agro-alimentaire de la Baronne à La Gaude 2. Sensibiliser les citoyens aux produits de proximité au travers du "MIN en Fête"	NCA/ Direction développement économique et emploi (1), Direction des MIN (2)	Producteurs et grossistes du MIN, CCI, Chambre d'Agriculture, EPA Plaine du Var NCA/Direction développement économique et emploi et Mission pour le développement du Moyen Pays et de Montagne
57	Dynamiser l'agriculture et l'élevage, et favoriser la culture maraîchère locale et bio	<i>Maîtrise d'ouvrage communes :</i> 1. Faciliter l'installation de nouveaux exploitants agricoles et conforter les exploitations et les filières agricoles existantes 2. Développer les outils de transformation et de valorisation des productions locales 3. Réhabiliter les cabanes pastorales afin de favoriser le développement du pastoralisme 4. Promouvoir les circuits courts et notamment les marchés locaux et les AMAP <i>Maîtrise d'ouvrage NCA :</i> 5. Réaliser un diagnostic de l'agriculture dans la Métropole 6. Faciliter l'installation de nouveaux exploitants agricoles et conforter les exploitations et les filières agricoles existantes, notamment en agriculture biologique ou raisonnée 7. Aider à la commercialisation et à la valorisation des productions locales a. Développer les filières identitaires b. Promouvoir et développer les circuits courts, les marchés locaux et les AMAP 8. Mettre en œuvre le plan d'actions issu de la Convention cadre de partenariat entre NCA et la Chambre d'Agriculture des Alpes Maritimes 9. Soutenir les activités du Haut-Pays ayant des impacts positifs sur la biodiversité (pastoralisme, apiculture, etc.)	COMMUNES : Belvédère, Cagnes-sur-Mer, Clans, Eze, Ilonse, Isola, La Tour-sur-Tinée, Nice, Rimplas, Roquebillière, Roubion, Roure, Saint -Martin-Vésubie, Saint -Sauveur-sur-Tinée, Utelle, Vence,  NCA/ Direction pour le développement du Moyen Pays et Montagne (1 à 8), Service Air, milieux, front de mer et plan d'eau - Division Développement Durable, Biodiversité, Natura 2000 (9)	COMMUNES (Falicon, Marie-sur-Tinée, Saint-Dalmas-le-Selvage, Saint-Jeannet, Saint-Martin-du-Var), EPA Plaine du Var, SAFER, Chambre d'Agriculture, DDTM (Plan loup-cabanes pastorales), Agribio 06, Terre de Liens, Alliance Provence, Département 06, ARBRE, Association des jeunes agriculteurs, Crédit coopératif, COFOR 06, EPA Plaine du Var NCA/Direction Aménagement opérationnel et grands projets
58	Structurer une offre de repas à base de produits bio et locaux dans les restaurants scolaires	1. Installer des agriculteurs sur des parcelles communales en contrepartie de leur contribution à l'approvisionnement des cantines scolaires 2. Organiser des rencontres entre les responsables des cuisines centrales et les producteurs locaux 3. Lutter contre le gaspillage alimentaire	COMMUNES : Cagnes-sur-Mer, Cap d'Ail, Carros, Eze, Nice, Utelle, Vence, SIVOM Val de Banquière, Saint-Jean-Cap-Ferrat	COMMUNES (Clans, La Gaude, Roquebillière, Saint-Jeannet, Saint-Martin-du-Var, Valdeblore), directions environnement (NCA et communes), DGSA Aménagement, Urbanisme et Logement-Mission pour le Développement du Moyen et du Haut Pays, Chambre d'Agriculture, Agribio 06, Association Arbre, SAFER
<b>V.4. Devenir une collectivité exemplaire en matière de responsabilité sociale et environnementale</b>				
59	Mettre en œuvre des actions de sensibilisation scolaire à l'environnement et au développement durable, en partenariat avec l'Education Nationale	1. Développer les interventions d'associations et/ou structures spécialisées dans l'éducation à l'environnement et le développement durable dans les établissements scolaires	Service Air, milieux, front de mer et plan d'eau -Maison de l'Environnement	COMMUNES (Nice), Inspection de l'Education Nationale, CCI, associations et structures d'éducation à l'environnement et au développement durable (Association pour le Développement de l'Éducation à l'Environnement, ACROPORIS, Arbre, Centre Régional de Documentation Pédagogique, CDMM, Fédération Départementale de la

Code couleur des actions : Porteur NCA, Porteur Communes, Porteur Communes/NCA

**Plan d'actions de Agenda 21 métropolitain (2013-2018) - Version du 11/03/16**

N°	Actions	Mesures	Porteurs actions/mesures	Partenaires potentiels
				Pêche et du Milieu Aquatique de Alpes Maritimes, Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA, Méditerranée 2000), EPA Plaine du Var NCA/Direction de la Collecte et de la Gestion des Déchets-Ambassade du Tri
60	Rendre la Métropole et les communes membres éco-responsables	<i>Maîtrise d'ouvrage communes :</i> 1. Rendre les communes de NCA éco-responsables <i>Maîtrise d'ouvrage NCA :</i> 2. Veiller à un management durable de la Métropole, à sa responsabilité sociale et au bien-être de ses agents 3. Optimiser l'utilisation des moyens informatiques et d'impression, et promouvoir une politique de dématérialisation des documents 4 Développer l'audio-, visio- et web-conférence, notamment dans les échanges entre le Haut-Pays et le littoral 5. Mettre en place une gestion économe et exemplaire de la flotte de la Métropole	COMMUNES  NCA/ DGA Ressources humaines (2), Direction des Systèmes d'Information (3,5), Service Logistique et rationalisation des implantations (5)	Directions de NCA
61	Améliorer la politique de proximité et les services aux habitants	1. Etre à l'écoute des citoyens pour une meilleure gouvernance : service "Allô Mairies", développer une extension du service dans le domaine de l'énergie et du climat "Allô Climat" 2. Etudier la possibilité de création d'une maison de services métropolitaine dans la Tinée (type Maison du Département)	NCA/ Allô Mairies (1), Direction pour le développement du Moyen Pays et Montagne (2)	NCA/ Agence de la performance énergétique
62	Imposer l'éco-responsabilité aux prestataires de NCA, notamment au travers des chartes chantiers verts et éco-manifestations	1. Développer le degré d'intégration et d'exigence en matière de développement durable et climat-énergie dans le processus de la commande publique 2. Imposer la mise en application de la charte chantiers verts pour toute commande publique et mettre en place le suivi de la charte 3. Encourager la signature de la charte éco-manifestations dans le cadre des conventions avec leurs organisateurs et mettre en place le suivi de la charte 4. Encourager les transporteurs routiers à signer la charte "objectif CO <sub>2</sub> "	NCA/Service Marchés publics (1), Service Air, Milieux, Front de mer et Plan d'eau- Division Développement Durable, Biodiversité, Natura 2000 (2,3), Service Mobilité durable (4)	COMMUNES, entreprises et notamment de chantier public, prestataires, organisateurs de manifestations, EPA Plaine du Var NCA/Directions de NCA passant des marchés publics, Direction de la Collecte et de la gestion des déchets, Direction de la Propreté, Direction de la communication, Agence de la performance énergétique

Code couleur des actions : Porteur NCA, Porteur Communes, Porteur Communes/NCA